

# Assemblée générale 2023

## 21 juin, Hôtel de la Poste, L'Orient

Cette année, notre Assemblée générale s'est tenue à l'Hôtel de la Poste à L'Orient.

### 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale

#### Ordre du jour

- 1.1 Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 novembre 2022
- 1.2 Rapports statutaires
  - a) du Président
  - b) du Trésorier
  - c) des Vérificateurs de comptes
- 1.3 Acceptation des comptes et décharge au Trésorier
- 1.4 Démissions / Admissions
- 1.5 Élection partielle des membres du Comité
- 1.6 JE 2023
- 1.7 Nouvelle organisation de la SSC
- 1.8 Election du Président 2024-2026
- 1.9 100 ans de la SSC
- 1.10 Agenda
- 1.11 Divers

#### 1.1 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 novembre 2022 (voir Bulletin SSC n° 94)

Après consultation, l'Assemblée générale accepte dans l'intégralité le procès-verbal de la dernière assemblée avec remerciements à son auteur.

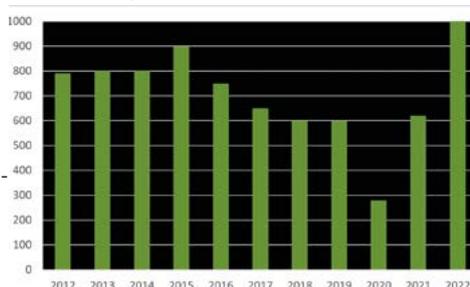
#### 1.2 Rapports statutaires

##### a) du Président

Avant de nous faire son rapport, M. Fazzone a diffusé un film retraçant les événements organisés durant ses trois années de présidence. Parmi lesquels, la Journée d'étude 2021, le Congrès International de Chronométrie 2022, avec son projet Jeunesse, son Gala et les Concours de réglage 2021-2023. Les derniers événements présentés sont l'Afterwork et le Petit Déjeuner Horloger qui ont tous deux eu lieu en 2023.

M. Fazzone revient sur la participation aux

#### Participation aux manifestations



manifestations passées (JE et CIC), en faisant remarquer qu'en 2022 le CIC a réuni plus de 1000 personnes, présentiel et streaming confondus.

Autre point intéressant présenté par le Président, l'augmentation du sponsoring qui a permis d'élargir le panel d'événements mais aussi de mettre sur pied le projet Jeunesse en 2022. La publicité dans le Bulletin a, elle aussi, augmenté durant ces trois années.

La communication digitale s'est beaucoup développée. Ce ne sont pas loin de 5'000 personnes qui suivent la SSC sur LinkedIn et le nombre d'abonnés sur Instagram ne cesse d'augmenter.

Le nombre de participants au Concours de Réglage reste constant.

L'année 2022 a été pour ce Bureau l'occasion de mettre sur pied un nouvel événement, un «Afterwork», qui a pris place à l'Hôtel des Horlogers le 23 février 2023. Celui-ci a réuni une septantaine de membres autour de deux conférences de qualité. Un Petit Déjeuner Horloger a également eu lieu en 2023, au Grand Hôtel du Pont, le 11 mai. Les participants, plus de 140 membres et non-membres, ont pu assister à 3 conférences sur le thème de l'étanchéité.

Pour terminer, M. Fazzone revient sur les objectifs que s'étaient fixés les membres du Bureau pour leurs 3 années de mandat: promouvoir la SSC, montrer le dynamisme des entreprises de la Vallée de Joux,

trouver des thématiques de qualité pour les JE et CIC, augmenter le sponsoring, élargir le public et trouver de nouveaux membres, impliquer les écoles techniques, promouvoir la jeunesse et développer la communication 4.0, des objectifs qui ont tous été atteints.

*Michele Fazzone*  
Président  
2021 – 2023

##### b) du Trésorier

#### Exercices 2022-2023

L'exercice 2022 de la SSC se termine sur un bénéfice de CHF 5'734 pour un total des charges de CHF 243'443 et des produits de CHF 249'177.

Il est précisé:

#### Cotisations

CHF 147'450

#### Bulletin et application

Charges de CHF 62'600

Produits publicitaires pour CHF 36'880

#### Manifestations

Le Congrès International clôture avec un bénéfice de CHF 26'265

#### BD Chrono

Charges de CHF 21'227

Produits de CHF 38'462

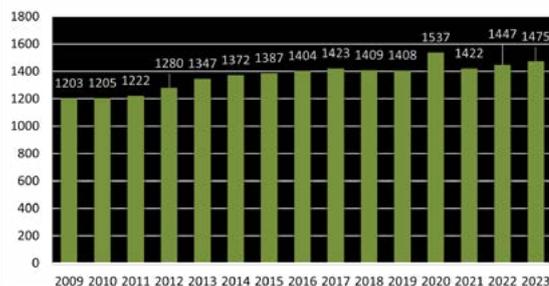
#### Exercice 2022 – Bilan

Actifs : CHF 786'558

Passif capitaux étrangers : CHF 505'634

Passif capitaux propres : CHF 280'924

#### Membres SSC



Pour lire la suite de l'article,  
devenez membre de la SSC

<https://www.ssc.ch/adhesion/>